



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**COMMUNICATION MUNICIPALE N° 5/2016**

le 23 mars 2016

**Concerne :**

Parking souterrain des Remparts (préavis N° 11/2011) – Décompte final.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

**1) Travaux à charge de la Commune (cpte 9143.061.00)**

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 11/2011	Fr.	1'460'160.00
Montant total des travaux exécutés	Fr.	1'406'072.75
Montant non dépensé	Fr.	54'087.25

**2) Prêt à Parking des Remparts S.A. (cpte 9165.006.00)**

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 11/2011	Fr.	3'869'840.00
Montant total prêté	Fr.	3'505'000.00
Montant non dépensé	Fr.	364'840.00

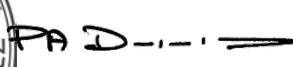


**3) Participation au capital action de la Société (cpte 9153.001.00)**

Crédit accordé par votre Conseil par le préavis municipal N° 11/2011	Fr.	1'200'000.00
Montant total	Fr.	1'200'000.00
Montant restant au bilan « Titres administratifs »	Fr.	1'200'000.00

En conclusion, il subsiste un montant total non dépensé de Fr. 418'927.25.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ  
Le syndic : Le secrétaire :

  
  
  
Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 29 février 2016

